

La seconde mesure essentielle à toute politique positive pour cette industrie résiderait dans un meilleur système de distribution des publications canadiennes. Sur tous les étalages à journaux du pays, un nombre écrasant de publications américaines s'offrent à la vue de tous. C'est parce que 13 des 14 distributeurs au Canada sont des entreprises américaines qui font mousser la vente de leurs propres publications, qui sont incidemment celles qui se vendent le mieux dans notre pays. Ces maisons agissent ainsi parce que ces publications leur rapportent beaucoup d'argent.

Nous n'allons pas remédier à cette situation en supprimant les concessions fiscales consenties au *Time* et au *Reader's Digest*. Ce qu'il faut, c'est un système de distribution qui ait l'appui du gouvernement et qui permette aux publications canadiennes un meilleur accès au marché. Nous exigeons un système de distribution des publications canadiennes qui leur assure une place sur les étalages à journaux qui sont actuellement encombrés de publications américaines, ainsi qu'un meilleur service de livraison par la poste.

J'ai demandé au ministre de considérer mes observations au sujet des tarifs postaux et du système de distribution comme des propositions pratiques pour venir en aide à l'industrie canadienne. Le ministre n'a-t-il pas dit en présentant ce bill que nous cherchions à donner plus d'importance aux publications canadiennes, à augmenter leur nombre et leur marché, ce qui encouragerait davantage les auteurs et les éditeurs canadiens. Je ne blâme pas le ministre de vouloir améliorer le marché pour eux. J'aurais beaucoup à dire sur l'industrie du livre, mais je ne le ferai pas maintenant. Elle est aussi sous l'emprise américaine. J'espère qu'on donnera suite aux judicieuses considérations du ministre à propos d'une politique canadienne de la publication. Pour l'instant, toutefois, je vais me limiter à la publication des revues, à celles du *Time* et du *Reader's Digest* en particulier.

Je ne puis voir, pour le moment, comment le bill à l'étude permettra d'atteindre les objectifs visés par le ministre pour les publications canadiennes. Je veux donc faire des suggestions précises au ministre et lui demander d'y répondre lorsqu'il sera appelé à clore le débat. Je propose que le gouvernement consente à un compromis, un peu dans la voie suggérée par mon honorable ami de Cochrane: que certaines lignes directrices soient établies qui supprimeront le caractère répressif du bill, reconnaissant que les écrivains et éditeurs canadiens ont vraiment besoin d'assistance face à la vive concurrence américaine.

Force nous est de reconnaître que si les publications *Time Canada* et *Reader's Digest of Canada* fermaient leurs bureaux, les kiosques à journaux du Canada seraient toujours remplis de publications américaines, y compris l'édition américaine de ces deux publications. Tout comme les autres députés, j'ai reçu un nombre impressionnant de lettres à ce sujet, et je pense que de nombreux Canadiens ont l'impression, fautive, que si jamais *Reader's Digest of Canada* fermait ses portes, ils ne pourraient plus l'obtenir. Mais c'est loin d'être le cas. Le Canadien pourrait toujours avoir accès à cette publication. Le point que je tiens à

#### *Périodiques non canadiens*

souligner, c'est que si nous voulons vraiment aider l'industrie canadienne de l'édition, nous devrions élaborer une politique positive qui aura comme fondement principal, comme je l'ai signalé tout à l'heure, de meilleurs tarifs postaux et un meilleur réseau de distribution.

Permettez que je soumette la proposition suivante au ministre. Renvoyons le bill au comité, convoquons les représentants de l'industrie de l'édition canadienne et ceux du *Time* et du *Reader's Digest*. Je parierais que dans une atmosphère éclairée, il serait possible de formuler une politique qui réponde à la fois aux intérêts des deux revues et à ceux de l'édition canadienne.

Cette politique pourrait prévoir l'établissement d'un régime de cinq ans permettant aux Canadiens de prendre possession progressivement du *Time*, du *Reader's Digest* jusqu'à concurrence, à la fin de cinq ans, de 75 p. 100 des actions. Nous savons déjà que le *Reader's Digest* appartient aux Canadiens dans une proportion de 32 p. 100. D'autre part, *Time Canada* a indiqué que la perspective d'appartenir à des Canadiens dans une proportion de 75 p. 100 ne lui déplairait pas. Ce serait certes un pas de l'avant. Voilà donc la première des trois conditions que je propose et auxquelles le ministre lui-même s'intéresse. La première, encore une fois, 75 p. 100 de participation canadienne.

La deuxième, que ces revues détiennent des permis canadiens. Leurs permis américains ne suffisent pas. Elles continueraient sans doute d'exploiter à partir de leurs sièges sociaux aux États-Unis, mais leurs permis d'exploitation seraient délivrés au Canada de sorte qu'elles seraient vraiment exploitées par des intérêts canadiens.

● (1550)

La troisième partie de ce plan concerne un aspect sur lequel le ministre a insisté dans son exposé liminaire. En effet, il a déclaré que ces publications «ne peuvent être essentiellement les mêmes» que les revues mères. Que signifie ne pas être essentiellement les mêmes? A mon avis, c'est peut-être l'élément le plus dangereux du bill à l'étude à cause de la confusion qu'il entraîne pour les revues publiées au Canada qui ne sont pas essentiellement les mêmes que la publication mère qui paraît dans un autre pays, soit les États-Unis.

Certains redoutent que cela conduise à la censure. Le ministre du Revenu national (M. Basford) a même suggéré, si je lis bien, que 80 p. 100 du contenu soit différent. Il est extrêmement dangereux d'adopter une mesure visant le contenu d'une publication et c'est pourquoi je regrette l'allusion que le ministre a fait à une formule selon laquelle une publication bénéficiant d'avantages fiscaux ne sera pas essentiellement la même.

Il y a une question qui mérite d'être examinée à fond par le comité. Je voudrais que le bill soit renvoyé à un comité et que le ministre nous assure qu'il appuyera l'idée voulant que le *Time* et le *Reader's Digest* soient progressivement canadienisés, et autorisés au Canada, au cours d'une période de 5 ans, et qu'on tente dans cet esprit, de définir ce qui «n'est pas essentiellement le même.» De cette façon, on ne pourrait jamais accuser le gouvernement d'exercer une sorte de censure.